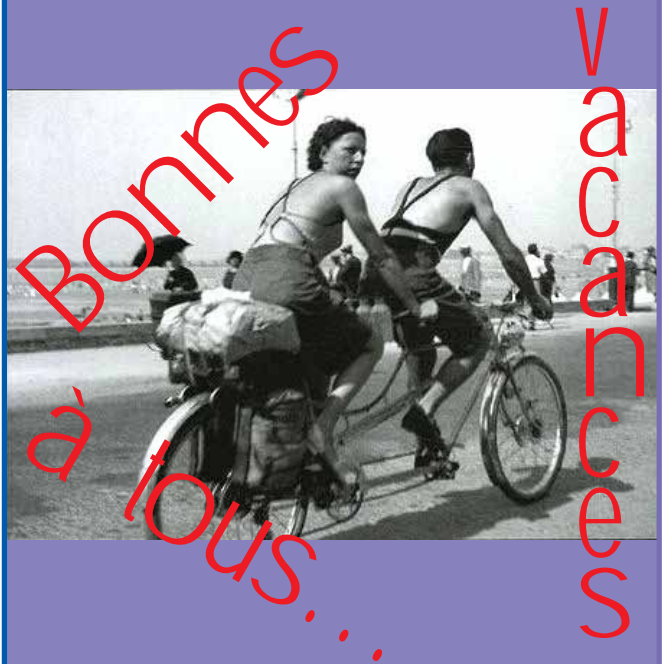


snes  
fsu



## S<sub>3</sub> de Grenoble

Bulletin N° 189 de Juillet 2009  
Prix du numéro: 1 € - Abonnement : 6,50 €.



### Éditorial

Cette année fut longue et éprouvante pour l'ensemble des militants de la Section académique : renouvellement des CAP et élection des CCP, renouvellement de nos instances internes à tous les niveaux, information, débats, actions... Elle fut importante pour le service public d'Éducation et ses personnels : réforme du lycée, du recrutement, du brevet, de l'orientation, des services, statuts et obligations des enseignants, autant de dossiers où la voix des personnels a su se faire entendre et a permis de repousser ou différer des mesures et des échéances pourtant annoncées comme inéluctables. Pourtant tous ces chantiers restent ouverts : nous ne nous satisfaisons pas davantage du statu quo que des projets annoncés et parfois mis en œuvre. Par ailleurs la politique de suppressions d'emplois publics s'est poursuivie cette année, avec 140 suppressions après les 300 de l'année précédente ; les annonces du budget 2010 risquent d'amplifier la saignée. Quelle sera la facture dans le Second degré et dans l'académie de Grenoble ? Quelles en seront les conséquences en matière d'offre d'enseignement, de conditions de travail des personnels et des élèves, d'heures supplémentaires imposées, de compléments de service illégaux, de recours aux emplois précaires ? Les réponses à ces questions dépendent surtout de notre détermination à combattre ces orientations et choix, et cela dès la rentrée. Nous devons également nous attendre à ce que la parenthèse de l'été apporte son lot de mauvais coups ; la loi « mobilité », dès les premiers jours de juillet, amorce le démantèlement des garanties collectives des fonctionnaires ; les mesures salariales aggravent un peu plus la chute du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités.

La CA académique du 22 juin, dont le présent bulletin rend compte, a porté une appréciation sur la situation et estimé que sur les dossiers « Éducation » comme « Fonction publique », il était nécessaire de développer des actions fortes dès la rentrée . Le Conseil national qui l'a suivie a repris cette analyse et cette orientation : nous devons proposer à l'ensemble des personnels dès la rentrée des modalités d'expressions et d'actions qui pèsent sur les décisions budgétaires comme sur les différents projets en suspend.

**Dès le 31 août, le Conseil Syndical Académique, constitué de la CA et des représentants de S1 se réunira pour prendre connaissance des dernières évolutions de l'actualité et envisager la riposte dès la prérentrée et les premiers jours de l'année scolaire.**

En attendant, pour être en forme lors de ces rendez-vous de luttes, bonnes vacances à toutes et à tous.

- Jacques AGNÈS -

... et à la rentrée !

# Les vingt ans de la

*La CAPA « hors-classe » des certifiés s'est tenue vendredi 26 juin. 429 collègues seront promus dans ce grade à compter de la rentrée 2009. Comme nous l'avons déclaré à l'ouverture de cette instance, la promotion à la « hors-classe » revêt, au-delà de son impact financier non négligeable, une valeur emblématique pour tous ceux qui y prétendent, ceux qui l'obtiennent comme ceux à qui elle est refusée. Pour bien le mesurer et comprendre la position défendue par les élus du SNES, il convient de revenir sur son histoire.*

## Un acquis des luttes

Dans la deuxième moitié des années quatre-vingts, alors que se creusait pour l'ensemble des fonctionnaires l'érosion de leur pouvoir d'achat, sous le double coup de la désindexation et de l'évaluation en masse et non plus en niveau de l'évolution de ce pouvoir d'achat, le SNES et le SNEP ont porté fort la revendication de la « revalorisation » des métiers de l'enseignement, en termes de niveau de recrutement et de qualifications, de formation initiale et continue et de hausses des rémunérations, exprimées sous la forme d'une augmentation indiciaire de 120 points pour tous.

De son côté, Lionel Jospin, ministre de l'Éducation avait concocté un projet de refonte des corps d'enseignement : trois corps — professeurs des écoles, professeurs de collèges, professeurs de lycée — à trois grades chacun. Le devenir des agrégés était alors prudemment tu. Le passage d'un grade à l'autre devait reposer sur un « mérite » dont on ne sait trop qui l'aurait évalué et selon quels critères mais qui contingentait sérieusement la « revalorisation » dont le projet nous avait repris le terme. Nous avons combattu ce projet autant injuste en termes d'équité qu'aberrant sur le plan pédagogique et éducatif, car développant la concurrence au sein même des équipes éducatives.

Tout au long de l'année 1988-1989, le SNES et le SNEP, malgré l'interdit de leur fédération d'alors, la FEN, ont porté les revendications des personnels en les appelant à différentes actions. Si les premières ont été diverses dans leur nature — pétitions, opérations «Oxygène»,

grèves par discipline, manifestations — et leur importance, le 4 mars 1989, en réunissant plus de 100 000 manifestants<sup>1</sup> à Paris, ils ont obtenu que le gouvernement revoie sa copie.

La « revalorisation » proposée n'était pas celle que nous revendiquions, mais, diverse dans ses dispositions comme dans ses effets selon la situation de chacun, elle représentait une avancée pour le plus grand nombre : mise en extinction du corps des AE et intégration progressive et diversifiée dans le corps des certifiés, accélération de carrière pour les plus jeunes, mesures de rattrapage d'ancienneté et indiciaire en milieu et fin de carrière, concours internes, ISOE, etc.

La création de la hors-classe des certifiés était un élément important de cette revalorisation et a suscité des débats passionnés dans le congrès national réuni à Dijon cette année là. Les critiques portaient à la fois sur la parenté de cette création d'un second grade avec le projet ministériel initial et l'introduction du mérite et aussi sur le fait que les retraités, partis au 11<sup>ème</sup> échelon de ce qui devenait la classe normale, ne pourraient pas en bénéficier alors que la péréquation aurait pu être possible avec une mesure indiciaire générale. En retardant le plus possible notre signature, nous avons obtenu l'assurance que le critère de « mérite » retenu serait l'expérience et que la priorité serait donnée aux collègues déjà dans le 11<sup>ème</sup> échelon, en commençant par les plus anciens. Nous avons finalement accepté le compromis en nous donnant pour mandat de revenir à une classe unique intégrant les indices obtenus pour la hors-classe.

## Les reniements de l'État

L'encre du relevé de conclusion à peine sèche, le pouvoir n'a eu de cesse, quelle que soit sa couleur politique, de vouloir revenir sur ses concessions : remise en cause de la méthode de calcul des contingents de promotion, 5% des promotions laissées à « l'appréciation du Recteur », seuil d'ancienneté dans le corps qui éliminait les anciens AE, PEGC, PLP ou MA, modifications successives du barème pour réduire l'effet de l'ancienneté par la concurrence d'autres critères, titres, conditions d'exercice, modalités d'accès au 11<sup>ème</sup> échelon, etc. Depuis trois ans, le poids dans le barème des avis « très favorables » ou au contraire « insuffisants » constitue la remise en cause la plus grave de l'engagement de l'État.

## La CAPA du 26 juin 2009

Ayant rappelé nos principes dans une déclaration liminaire, nous avons indiqué que le classement de tous les collègues selon l'ancienneté acquise dans le 11<sup>ème</sup> échelon (*ou le 10<sup>ème</sup>, pour les biadmissibles dont le reclassement entraîne souvent un recul dans l'échelle*) permettait de promouvoir **tous les collègues ayant au moins un an et un mois dans le 11<sup>ème</sup> échelon**, indépendamment de leur barème et des avis émis. Nous avons souhaité soumettre le tableau issu de ce classement au vote de la CAPA, en opposition au projet de l'administration que nous avons par ailleurs contribué à amender en obtenant que les collègues susceptibles de partir prochainement en retraite et proches des derniers promus soient remontés dans le tableau de promotion.

Le Secrétaire général a voulu que le projet de l'administration soit d'abord soumis au vote, refusant le vote en opposition ou un vote sur notre proposition d'abord. Les onze élus du SNES ont donc voté contre le projet proposé, ainsi que le représentant de Force Ouvrière. Les élus SGEN-CFDT, SUD et SE-UNSA se sont abstenus. Le représentant du SNALC a

ajouté sa voix à celle de l'administration dont la parité était incomplète. Le projet de l'administration, que nous avons contribué à amender, a donc été adopté par 13 voix contre 12 et 6 abstentions, ce qui nous a interdit de soumettre notre propre proposition à la CAPA.

## Les enseignements de cet anniversaire

- Les luttes produisent toujours un résultat, même si celui-ci n'est pas exactement l'objectif affiché dans les plateformes revendicatives. De ce point de vue les augmentations du contingent de promotions (*386 l'an dernier, 429 cette année*) ne sont pas sans lien avec les mobilisations puissantes que nous avons su construire ces dernières années même si ce n'était pas l'objectif affiché.
- L'employeur cherche toujours à reprendre ce qu'il a dû concéder sous la pression et y parvient dès que le rapport de forces s'inverse : même s'il s'exprime à l'occasion de certains temps forts de mobilisations, le rapport de forces est un bras de fer permanent, mesuré en permanence. **Renforcer le SNES est le meilleur moyen de peser pour conserver les acquis des luttes menées et obtenir de nouvelles avancées.**
- Comprenez qui pourra, les chiens ne font pas des chats.

- Jacques AGNÈS -

<sup>1</sup> Ce succès a ensuite pesé lourd dans l'exclusion du SNES et du SNEP de la FEN qui finira par se saborder pour constituer l'UNSA avec les syndicats autonomes de la Police et de la Pénitentiaire.

# Des reculs à imposer définitivement

## **Quel bilan pour le lycée au terme de cette année de lutte ?**

**On serait tenté de dire**, pour faire vite, qu'on en est à peu près au même point que l'année dernière à la même époque : une réforme à venir, des projets, des rapports alarmants, voire destructeurs, **mais un point très positif** : le ministre a dû, sous la pression de la profession, reculer, reporter et renoncer à passer en force, comme c'était son intention. Pourtant, les services de «com.», tant du ministère que de l'Élysée ne ménagent pas leur peine, ne négligent aucun coup bas et n'hésitent pas à dénigrer les collègues tout en affichant en même temps beaucoup de compassion pour les enseignants « *qui font un métier si difficile et si nécessaire à la Nation...* ». Cette expérience, dans un contexte politique difficile, doit nous rendre optimistes pour les suites : la lutte collective, même si le Président ne l'entend pas, paie !

## **Alors concrètement, où en sommes-nous ?**

**Le rapport Descoings** doit servir de base à la méthode de travail ; s'il reconnaît la vanité de la semestrialisation, la nécessité des trois voies de formation, et en particulier le maintien et la rénovation de la voie technologique, il reste essentiellement très flou sur l'organisation du lycée, le service des enseignants « *qu'il convient absolument de rénover (!)* » et a en commun avec le rapport du « méchant » (*Apparu*) une connivence certaine sur les réponses à faire aux lycéens en termes de réduction du temps d'enseignement ; même vision archaïque également de l'opposition entre cours magistral et soutien / aides diverses aux élèves. On peut certes lire le rapport Descoings<sup>1</sup> comme « moins pire » que le rapport Apparu<sup>2</sup>, mais on peut aussi les lire en continuité l'un de l'autre et, là, on se retrouve potentiellement face aux mêmes dangers que l'an dernier. La seule boussole fiable reste le cadeau laissé par Darcos : - 17000 postes ; belle solidarité envers son successeur qui, sans doute, « le vaut bien » !

Dans ces conditions, il nous faut absolument continuer le dialogue avec les élèves et leurs familles, pas forcément décidés à s'en laisser conter, et débattre autour de nos propositions pour un lycée rénové et porteur d'une vraie démocratisation. Nous inviterons à des stages syndicaux dès la rentrée pour continuer à convaincre que c'est possible ; à vos agendas donc !

Pour l'heure, courage pour les dernières corrections dont nous essaierons de faire le bilan et bonnes vacances bien méritées !

- Corinne BAFFERT -

<sup>1</sup> / <sup>2</sup> : Voir les rapports Descoings ( <http://www.snes.edu/spip.php?article17129> ) et Apparu ( <http://www.snes.edu/spip.php?article17111> ), en ligne sur le site national du Snes, à la rubrique AGIR.

# Osons lutter, osons vaincre !

**Le ministère vient de donner naissance à un nouveau type de manifestation** : la manifestation de velours. Il n'aura fallu finalement que quelques entrevues entre les militant-e-s du SNES et la DGESCO pour que le projet du futur DNB soit mis de côté.

Manœuvre politique du ministère qui ne veut pas ouvrir un autre terrain de lutte ? La réponse est on ne peut plus claire. Les publications du SNES restent un moyen fiable d'information dont le ministère ne se prive pas pour mesurer les réactions de la profession et la mobilisation contre les politiques de casse du service public d'Éducation.

Les réactions de l'ensemble des collègues à la suite de l'annonce des projets du ministère lors des heures mensuelles d'informations syndicales, les réponses massives à l'enquête en ligne sur le site du SNES ne sont que quelques réactions du rapport de force entre le SNES et le gouvernement. Le ministère a très bien pris conscience de la présence de toute la profession face à lui lors des entrevues sur ces projets.

Mais, si l'architecture actuelle du DNB est maintenue, il n'abandonne pas l'obligation d'attester de la maîtrise du Socle commun pour la session 2011 et le test d'un oral d'Histoire des Arts. Il en va de même pour le livret de connaissance ( *dont nous attendons toujours les*

# Emprunt d'État : pour quels intérêts ?

Tribune UnitÉ - Action

La plupart des éditorialistes glosent sur les vertus d'un endettement pour investir ( *du muscle !* ) opposé à des dettes de fonctionnement ( *du gras dans la Fonction publique !* ) et font semblant de déplorer qu'il n'y ait que 17 % des Français séduits par ce placement « citoyen ». Pendant ce temps, d'autres, dans l'ombre, peu nombreux, se frottent les mains devant de nouvelles perspectives de profits garantis par l'État, tout en se moquant bien de l'affectation des sommes, pourvu que les intérêts servis soient conséquents.

Ces autres ont déjà bénéficié et bénéficient encore d'allègements fiscaux considérables et pour ceux qui n'ont pas trop perdu avec du MADOF, il reste des liquidités disponibles. Dans leur ascendance, on se souvient aussi des juteux dividendes octroyés par le fameux emprunt GISCARD et c'est bien le diable s'il ne reste pas quelques survivants pour rappeler le bon vieux PINAY ! Bientôt ils pourront même réinvestir intérêts et capitaux dans les privatisations rendues nécessaires, nous affirmerons les mêmes éditorialistes, par les piètres performances d'un service public qu'on saigne chaque année davantage.

Cet emprunt doit bien sûr s'accompagner, d'après Sarkozy lui-même, de la continuation des réformes qui, chaque jour, diminuent les moyens en Service Public. Pour la grande majorité des Français, accéder aux meilleurs soins, à une meilleure éducation, à la Culture et aux loisirs, utiliser des transports bon marché, ce n'est pas un bon investissement mais du fonctionnement.

Hypocritement - car, d'habitude, les gouvernements savent pour quels objets ils lancent un emprunt - on nous annonce une grande consultation pour l'utilisation des fonds recueillis ; tâchons de faire entendre encore plus fort que cette année que le recrutement de personnels qualifiés pour une fonction publique de qualité reste le meilleur investissement d'avenir même si les intérêts des amis du président devaient en être fortement réduits.

- Robert FARESE -

## Osons lutter, osons vaincre ! (suite)

*comptes-rendus des expérimentations* ) permettant d'évaluer le Socle dont l'entrée en fonction recule chaque année, mais que le ministère cherche à généraliser sur le terrain ( voir *l'US n° 681, p. 5, ainsi que les pages du site [www.snes.edu](http://www.snes.edu) – rubriques mentionnées dans l'US* ).

Osons lutter ! C'est que nous faisons chaque jour à tous les niveaux en manifestant notre refus de ces projets que le ministère cherche à faire passer en force à tous les échelons. Derrière l'introduction des livrets de compétence, c'est pour chaque collègue un appauvrissement de sa discipline et une dénaturation de la notion de compétence que l'on retrouve au fil de ce livret. Être compétent revient alors comme un *leitmotiv*, à l'opposé de l'esprit critique comme finalité de notre profession. Mais c'est également une nouvelle organisation du Second degré qui, comme pour l'Histoire des Arts qui concernent plusieurs disciplines, remet au goût du jour la bivalence avec la possibilité pour tous les enseignants de « valider » les compétences de ces livrets.

Oser vaincre ? C'est continuer notre mobilisation de tous les jours. C'est ne pas oublier que le gouvernement se casse régulièrement les dents : Décret de Robien sur la bivalence, *Livre vert*, réforme du lycée et, aujourd'hui, le DNB.

Osons vaincre ! Ce sont nos luttes actuelles et futures qui feront que nous imposerons aux mots ( *précieux abécédaires du Courier de S1 de rentrée* ) leur sens qui sera celui d'un collège unique ambitieux !

- François LECOINTE -

# Non aux réformes Darcos - Péresse !

## Non aux décrets qui les mettent en oeuvre...

Tribune Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant

Dans mon établissement, la cité scolaire Stendhal à Grenoble, le poste de documentaliste au collège est supprimé à la rentrée. Le rectorat a indiqué à la documentaliste restant sur le poste du lycée que ses missions sont tout simplement « étendues » au collège ! Quel mépris des élèves et de leurs conditions d'études, quel mépris des personnels et de leurs statuts ! Lors des récentes CAPA, c'est avec le même mépris qu'ont été traités les commissaires paritaires, qui défendent les droits des personnels et l'application des règlements et des barèmes. Dans le même temps, les décrets sur la mobilité des fonctionnaires se préparent afin de soumettre à la précarité tous les fonctionnaires.

Le syndicat ne peut exister que dans la mesure où son activité essentielle consiste à défendre et à organiser en mots et en actes les revendications et à s'opposer aux objectifs de démantèlement de l'Éducation Nationale, de ses missions, et de ses personnels. De ce point de vue, comment comprendre les positionnements des représentants de la FSU au CTPM du 18 mai et au CSFPE du 16 juin qui ont permis au gouvernement d'imposer des décrets mettant en application les réformes et notamment la loi Darcos - Péresse combattue dans les universités pendant des semaines ? Comment comprendre que des représentants de notre syndicat permettent au gouvernement de faire passer des « réformes » pourtant si fortement rejetées par les personnels ? Les positions de nombreuses sections de la FSU (dont la FSU 38) étaient pourtant claires : le vote contre.

### « Gérer le ras-le-bol » ou organiser la défense des revendications ?

Les actions « saute-mouton » à répétition, vidées de leur contenu revendicatif, ont pour fonction de « gérer dans la durée le ras-le-bol des salariés » (cf. *Le Monde* du 13 mars 2009) et ne mènent qu'à l'épuisement et à la démobilisation, comme l'a montré la « journée d'action » du 13 juin. Cela dit, la presse s'inquiète : comment les directions syndicales vont-elles faire pour remettre dans les rangs les salariés en colère à la rentrée et éviter le débordement et l'action organisée et résolue contre les plans du gouvernement ? Comment faire pour éviter que « la gestion du « ras-le-bol général » échappe aux syndicats, ouvrant la voie à des manifestations de colère sociale » ?

Nous souscrivons pleinement à la volonté de resyndicalisation et de reconstruction des sections SNES dans tous les établissements de l'académie. C'est une urgence en effet pour que les salariés disposent d'un syndicat partout où ils se trouvent. Mais alors le syndicat doit rester ce qu'il doit être : non pas un outil de gestion des salariés et d'accompagnement des mesures mais un outil pour s'organiser et mobiliser pour de meilleures conditions de travail et de rémunération et pour s'opposer aux mesures de régression du gouvernement. Comme ont su le faire les organisations syndicales de Guadeloupe par exemple.

C'est pourquoi, en ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas nous inscrire dans le cadre d'une discussion sur la réforme qu'il faudrait pour le lycée. Cette discussion part du principe du « constat partagé » avec le gouvernement (entendu à la CA académique du 22 juin 2009 : « *Le lycée, on en a tous conscience, ne fonctionne pas bien : qu'est-ce qu'on fait ?* »). C'est la logique qui avait présidé aux « 16 points de convergence » adoptés par les syndicats mais qui avaient été finalement rejetés à juste titre. Le gouvernement prend les avis - rapport Appar, rapport Descoings, propositions du SNES, etc. - puis associe les « partenaires » pour mettre en place ses conclusions. C'est ce qui s'appelle le syndicalisme d'accompagnement. Proposer une réforme, accompagner les mesures gouvernementales, c'est abandonner les revendications des salariés.

À notre avis, le SNES doit rester attaché à un syndicalisme de défense des personnels et de leurs revendications :

- retrait de la réforme Darcos des concours de recrutement et des décrets statutaires
- non à la masterisation des concours
- maintien des sites IUFM
- défense et amélioration des statuts des personnels existants

- Pour PRSI, Éric ESNAULT (élu à la CA académique) -

## Contexte général

Le rejet des politiques libérales s'est exprimé massivement dans la rue. N'en déplaise aux professionnels de la désinformation « Coué », il s'est aussi exprimé dans les urnes, lors des élections européennes : les listes de la majorité présidentielle obtiennent à peine le quart des voix, en dépit d'une abstention de près 60%. Dans le même temps, la division des forces d'opposition, la diversité de leurs projets et positionnement, dont les ambitions personnelles ne sont pas absentes, n'ont pas permis une sanction nette des politiques qui nous sont infligées au niveau européen comme au niveau national. Alors que le gouvernement annonce sa volonté de poursuivre la politique économique et sociale qui a conduit à la crise actuelle qui se traduit par des fermetures d'entreprises, des licenciements massifs et un chômage accru, par la poursuite des privatisations, la destruction des systèmes solidaires de protection sociale, la relance de la spéculation financière, la perspective d'une politique alternative semble lointaine : il est donc de la responsabilité du mouvement syndical et social d'être à l'initiative de la construction d'alternatives économiques, sociales et politiques.

Les différentes journées d'action unitaires depuis janvier, ont permis d'obtenir quelques premiers résultats, notamment sur l'indemnisation des chômeurs et les travailleurs précaires.

Cependant, ils restent très insuffisants par rapport aux revendications fortes portées par les huit organisations syndicales et la situation continue à se dégrader avec près de deux mille emplois supprimés par jour, sur le premier trimestre 2009.

Dans le secteur public, la RGPP poursuit son œuvre de démolition avec son cortège de détériorations du service rendu aux usagers, à travers les suppressions de postes, les restructurations... Ainsi, le Budget 2010 prévoit-il 34000 nouvelles suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'État.

La stratégie unitaire, historique, qui a prévalu cette année et permis les succès du 29 janvier et du 19 mars — ainsi que des cortèges du 1<sup>er</sup> Mai plus massifs et plus unitaires que les années précédentes — est un signe encourageant pour l'avenir des mobilisations, le SNES et la FSU y ont joué un rôle positif, ils se devaient de le faire. Cependant, si cette unité maintenue est en elle-même un élément important du rapport de force, elle ne doit pas masquer les difficultés de mise en œuvre des actions (*calendrier, appels à la grève, lieux, différences entre les projets de société portés par les organisations, etc.*) dans un cadre aussi large.

**Il est donc nécessaire à présent de trouver des modalités variées pour dynamiser l'action collective au-delà des grandes journées de grève ou de manifestations.**

## Éducation

Dans le domaine éducatif, les réformes lancées par le ministre contribuent à accélérer l'affaiblissement du service public rendu aux élèves et à leur famille. Les collègues, confrontés de plus en plus à la dégradation de leurs conditions de travail, continuent de manifester leur opposition aux principaux axes de la politique éducative menée par Xavier Darcos et Nicolas Sarkozy. Que ce soit sur la réforme du Lycée, la Formation des maîtres, les nouveaux programmes ou les problèmes de violence à l'École, les réponses précipitées, démagogiques ou de diversion (*dernière en date, l'ouverture des lycées le dimanche !*) du ministre et du président de la République se voient contestées. Les quelques reculs que nous avons obtenus dans un contexte difficile de casse systématique du système éducatif montrent qu'il faut poursuivre l'action dès la rentrée.

**La CA académique mandate ses représentants au Conseil national pour qu'il propose un plan d'action dans l'unité pour l'élargissement des mobilisations qui sera initié par une action d'ampleur mettant en avant les questions éducatives dès le mois de septembre.**

## Lycée

Xavier Darcos a échoué dans sa tentative de réforme à la hussarde du Lycée. Mandaté pour reprendre les discussions, le rapport Descoings tranche singulièrement avec le bilan et les projets du ministère. La reconnaissance de la voie technologique, la rénovation urgente des séries STI et la limitation des effectifs d'élèves par classe, préconisées par le rapport, sont des propositions qui correspondent aux mandats du SNES.

Pour autant rien dans ce rapport ne répond à la question incontournable des suppressions de postes, question que le ministre ne pourra pas évacuer éternellement, à l'heure où, comble d'ironie, Nicolas Sarkozy préconise l'ouverture des lycées le week-end et durant les vacances.

**Il nous faut donc poursuivre le combat sur ce dossier en travaillant systématiquement en liaison avec les parents d'élèves et les lycéens afin de faire avancer des propositions alternatives pour un lycée de la réussite pour tous.**

**Il est indispensable qu'une véritable consultation soit organisée dans les établissements comme le SNES l'a réclamé au Recteur.**

## Formation des maîtres ( partie disjointe du vote général )

Une campagne détestable et injuste de dénigrement du SNES et de la FSU, quant à leurs prises de position sur la Formation des maîtres et plus particulièrement sur leurs votes au Comité Technique Paritaire Ministériel se développe actuellement.

**La CA académique condamne les mensonges et les tentatives de déstabilisation dont les objectifs n'ont pas grand chose à voir avec l'intérêt des personnels et des élèves.**

suite p. 8 --->

## Texte proposé par Unité & Action (suite)

Conscient de la nécessité d'une élévation de la qualification des personnels du Second degré et donc d'une formation de haut niveau, formations dispensées pour les élèves et pour la revalorisation de nos métiers, le dernier congrès national du SNES, réuni à Perpignan, a reprécisé ses mandats dans le cadre du nouveau cursus LMD. Il propose donc un recrutement des enseignants, CO-Psy et CPE au Master. Pour accompagner cette évolution, le SNES exige en parallèle une articulation cohérente entre le Master et les concours, entre formation disciplinaire et professionnelle et, bien sûr, des pré-recrutements massifs, seul rempart contre la précarité.

Pour mémoire, Le CTPM a adopté les seules modifications statutaires suivantes:

- élévation du niveau de recrutement des enseignants et des CPE
- période transitoire de 5 ans pour les concours internes et les listes d'aptitude
- formation professionnelle se déroulant à l'Université
- mise en échec de la régionalisation des recrutements.

Les actions menées tout au long de l'année ont obligé le gouvernement à transiger sur un certain nombre de points, ce qui a été acté par les votes émis en CTPM sur la base des règles qui fondent le fonctionnement de la FSU (*fédération de syndicats nationaux*). Ce vote ne signifie pas que le SNES se satisfasse du projet de Darcos : les objectifs du SNES et de la FSU sont encore loin d'être atteints. La bataille devra encore être menée sur les contenus de formation, en particulier durant l'année de stage, et les pré-recrutements, pour obtenir une formation des enseignants conforme à l'intérêt des personnels et des élèves.

C'est pourquoi, la CA académique juge très positive, bien que tardive, la démarche auprès de la profession initiée avec le supplément US « *Formation des maîtres, à vous de juger* » et le 4-pages FSU « *Réforme de la Formation, où en est-on ?* ». À l'opposé des anathèmes et des cris d'orfraie, cette démarche de mise en parallèle des positions des syndicats de la FSU est seule à même de rendre lisible notre action et de faire avancer nos revendications dans le cadre fédéral.

Vote séparé - Pour : 17 - Contre : 7 - Abstentions : 12 - R.V : 0 / Adopté

### *Brevet des collèges*

La DEGESCO a fait part de ses propositions pour un nouveau Brevet, celui-ci, étroitement lié au Socle commun que nous combattons, s'il devait voir le jour, dénaturerait cette épreuve et transformerait le collège de façon radicale.

En créant une hiérarchie entre les disciplines, par l'application de coefficients et en rendant obligatoire l'obtention des 7 piliers du Socle commun, alors même que les livrets de compétences ont montré leur inefficacité, ce nouveau Brevet s'attacherait de plus à des modes d'évaluation très discutables comme les QCR (*Questions à réponses courtes*). Les premières interventions du SNES et les premières réactions des personnels l'ont déjà contrainte à reculer, tout en conservant la référence au Socle commun et l'interrogation orale en « histoire des arts ».

**La CA académique appelle à maintenir la pression contre la mise en place de ce nouveau Brevet et à développer les formes d'action nécessaires.**

### *Violences en milieu scolaire*

Le pouvoir et ses relais médiatiques ont instrumentalisé quelques faits divers survenus en milieu scolaire. Si les agressions dont ont été victimes des collègues et des élèves sont inacceptables et doivent être dénoncées comme telles, elles restent marginales et ne rendent pas compte des incivilités et violences quotidiennes rencontrées par les élèves et les personnels de nos établissements.

Le SNES considère que la logique sécuritaire des annonces présidentielles et gouvernementales ne constitue pas une réponse appropriée, quand elle ne jette pas de l'huile sur le feu : cela ne peut avoir comme effet que la détérioration des relations entre les élèves et les personnels, sans agir sur les causes de la violence.

Il regrette que ces déclarations soient parfois relayées par des élus de collectivités territoriales, y compris de l'opposition. La Section académique a adressé à ce sujet un courrier au président du Conseil général de l'Isère.

Pour le SNES, c'est essentiellement par la mise en oeuvre de politiques éducatives, menées par des personnels qualifiés et en nombre suffisant, que l'on pourra enrayer cette dégradation et apaiser le climat scolaire.

Au plan national comme dans l'académie, la politique de suppressions de postes de personnels enseignants et d'Éducation ne va pas dans ce sens. C'est en attribuant des moyens suffisants, en personnels éducatifs, sociaux et de santé, pour faire réussir chaque élève que l'on permettra à chaque jeune de redonner du sens à sa scolarité et à sa vie scolaire.

**La CA demande la création de postes supplémentaires d'enseignants, de conseillers d'Orientation-psychologues et d'Éducation, d'étudiants-surveillants, de personnels de santé et de travailleurs sociaux partout où cela s'avère indispensable au-delà du rétablissement des postes supprimés.**

### *Paritarisme*

Dans l'académie de Grenoble, la politique ministérielle de démantèlement du paritarisme a été relayée d'une façon particulière : la communication du projet avant la tenue des instances paritaires, imposée au plus haut niveau de l'État, s'est

## Texte proposé par Unité & Action (suite)

faite par l'intermédiaire des chefs d'établissements, parfois de leur secrétariat et souvent sans respect de la confidentialité du projet de décision. Le calendrier restreint et les intentions affichées par l'administration de revenir le moins possible sur

le projet initial, alors que les modifications sont chaque année nombreuses en raison même de la technique du mouvement et de notre volonté de corriger les erreurs et, donc, les injustices qu'il contient puis d'améliorer le projet de mutations tant du point de vue quantitatif (*nombre de mutations réalisées*) que qualitatif (*remonter les candidats dans leur rang de vœux*).

Par une déclaration unitaire de l'ensemble des organisations syndicales et un accord sur la conduite à tenir, nous avons imposé de revenir une méthode plus équitable et transparente, même si de nombreux sujets d'insatisfaction demeurent (*mesures de cartes, retour congé parental, prise en compte des vœux indicatifs ou incitatifs*). Au-delà de l'unité politique réalisée sur un certain nombre de principes, la technicité et l'endurance des représentants des personnels (*peu de sommeil et quelques repas sautés*) ont permis d'améliorer le mouvement et de mettre en échec la manœuvre intentée contre le paritarisme. Le S3 fera prochainement un bilan du mouvement académique et précisera ses demandes pour l'an prochain.

### *Salaires, pensions, retraites et protection sociale*

Alors que l'érosion de notre pouvoir d'achat se poursuit et qu'aucune véritable négociation salariale n'a été menée dans la Fonction publique depuis des années, la question de la revalorisation de nos métiers est sans cesse renvoyée ou associée à des reculs sur le plan des statuts et des services.

Les retraités ne sont pas mieux lotis. La revalorisation des pensions alignées sur l'augmentation de 1% condamnée par l'ensemble des organisations syndicales de retraités. Ce dispositif conduit à une dégradation du pouvoir d'achat des retraités.

Prenant appui sur l'aggravation spectaculaire du « déficit » de la Sécurité Sociale, le gouvernement relayé par les grands médias, relance une campagne de désinformation sur ses véritables causes pour nous resservir comme inévitable la diminution des prestations le recours accru aux assurances individuelles et le report de l'âge légal de départ à la retraite.

Dans le même temps, le COR (*Conseil d'Orientation des Retraites*), créé au départ pour fixer les thèmes de recherche, reçoit aujourd'hui les « commandes » du gouvernement. Ainsi il est chargé d'étudier pour 2012 le passage à un système de retraites par points ou par comptes notionnels.

Il est donc de la responsabilité du SNES et de la FSU de faire savoir aux collègues et à l'opinion que la cause du « déficit » est avant tout un problème d'insuffisance de recettes : ralentissement économique, faible croissance des salaires, montée du chômage et de la précarité et, bien sûr, dette de l'État et multiplication des exonérations.

### *L'action à la rentrée*

**La CA académique estime que les dossiers de l'Éducation (*postes ; réformes ; recrutements ; métiers ; revalorisation*) et de la Fonction publique nécessitent une action d'ampleur, incluant le recours à la grève et l'appel à débattre de sa reconduction, dès la rentrée, sans attendre la journée interprofessionnelle annoncée début octobre.**

#### **La CA académique décide :**

- de soutenir les collègues engagés localement dans le refus de la reconquête du mois de juin. En effet cette entreprise démagogique conduit à des inégalités de traitement entre les personnels et à la dégradation des conditions de travail et d'examens induites par la réduction de la durée de correction et l'augmentation du nombre de copies et de vacations d'oral.
- de relancer au plus vite une campagne de refus des heures supplémentaires et des compléments de service.
- d'appeler les S1 à se réunir pour préparer les suites de l'action, dans les collèges par des heures d'information syndicale et dans les lycées à l'occasion des réunions des conseils d'enseignement et des jurys de bac
- de participer à toutes les initiatives qui visent la promotion du service public et de ses agents.

#### Votes sur le texte (*excepté la partie « Formation de maîtres »*)

*Pour : 33 - Contre : 2 - Abstention : 1 - Refus de vote : 0 / Texte adopté*

## Motion présentée par Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant

« La CA académique mandate ses représentants au Conseil National pour :

- demander l'abandon de la réforme Pécresse-Darcos, l'abandon de la masterisation, et l'annulation des décrets qui les mettent en oeuvre,
- demander le maintien des IUFM,
- réaffirmer l'exigence unitaire de l'abandon de l'expérimentation de la réforme Darcos dans les 123 lycées désignés,
- affirmer le refus de signer tout protocole reprenant les propositions Darcos / Descoings ».

Votes : *Pour : 2 (les élus PRSI) - Contre : 32 - Abstentions : 2 - R.V : 0 / Texte rejeté*

## Motion Action présentée par l'École Émancipée

### **À l'heure des bilans...**

L'année scolaire qui s'achève fut jalonnée de coups : suppressions de postes, réformes imposées sans concertation, mesures régressives et, ce, à tous les niveaux de l'Éducation. Les personnels y ont répondu et, dès le 19 octobre, se sont battus pour faire échec à la politique de Darcos.

La politique gouvernementale n'a pas frappé que la fonction publique : partout, dans le public comme dans le secteur privé, la destruction de l'emploi va bon train. La dégradation du tissu social engendre des drames, individuels ou collectifs : plans sociaux, chômage partiel, réductions de salaires, licenciements...

Le gouvernement tente de rendre la crise responsable de cette situation. La politique globale de Sarkozy, qui repose avant tout sur les inégalités sociales (*bouclier fiscal, protection sociale...*), s'inscrit dans la logique du libéralisme et elle est responsable de la crise. C'est aussi une politique ultra-sécuritaire qui s'attaque aux droits de la jeunesse, au droit de grève et cherche à réprimer de manière inquiétante les mouvements sociaux.

### **La colère est bien présente**

Les actions ont été nombreuses, tout au long de l'année, pour dénoncer la politique à l'œuvre et s'opposer à ses effets ; outre les réactions locales propres à chaque entreprise touchée par un plan social, la mobilisation s'est exprimée lors de rendez-vous massifs au plan national (29 janvier, 19 mars) ainsi qu'aux Antilles. Dans l'Éducation, le 20 novembre avait déjà connu une participation exceptionnelle, qui n'a pas été démentie lors des actions interprofessionnelles suivantes. Ces actions massives, impliquant de façon exceptionnelle les salariés – public-privé confondus - ont fait la démonstration de la volonté d'en découdre avec ce gouvernement.

Malheureusement, la gestion désastreuse de ce mouvement par les directions confédérales a conduit au désenchantement et à la résignation dont témoigne aussi le résultat aux élections européennes.

### **L'avenir est sombre**

La situation économique poursuivra sa dégradation en automne. Dans la fonction publique, les suppressions de postes sont chaque année plus importantes, et atteindront 34000 l'an prochain, alors que l'on compte déjà 200000 chômeurs supplémentaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Pour compenser ces restrictions budgétaires, il faudra que les salariés travaillent plus ou que le nombre des emplois précaires augmente, dans de plus mauvaises conditions. Sarkozy, fort de son 11 % des inscrits aux élections européennes, envisage de repousser l'âge légal du départ à la retraite. Dans l'Éducation, les réformes mises en place poursuivent ce double objectif : répondre au besoin d'économies imposées par la RGPP, et rompre avec l'idée d'un service public d'Éducation qui s'adresse à tous les élèves. En outre, la laïcité, fondement de notre système éducatif, est remise en cause par les dernières déclarations gouvernementales et l'accord France-Vatican.

### **Que faire ?**

Les deux années qui viennent de s'écouler nous instruisent sur **ce qu'il ne faut plus faire : des grèves massives, exceptionnellement suivies par les personnels, et qui restent sans lendemain**, avec un « rebond » d'une action deux mois plus tard, au mieux une journée de grève, ou encore un 1<sup>er</sup> mai ou un 26 mai décentralisé et désorganisé. **Ce type d'action ruine la confiance des salariés en l'action syndicale**, et hypothèque gravement les possibilités de mobilisation ultérieure, comme ce fut le cas le 13 juin. Alors que les personnels montrent disponibilité et détermination, les directions syndicales semblent appuyer sur le frein et multiplier les atermoiements : nous n'avons rien à gagner d'une telle situation.

### **Dans l'Éducation, combattre résolument les réformes**

Il n'y a rien à attendre de ce gouvernement. De pseudo-dialogue social en mensonges éhontés, **Sarkozy-Pécresse-Darcos ont multiplié les attaques, opéré quelques reculs pour gagner du temps, mais leurs réformes restent toujours à l'œuvre. Sur le lycée**, le report de la réforme dû en grande partie à la mobilisation lycéenne, ne doit pas faire oublier les menaces contenues dans ce projet. L'expérimentation en place notamment nous impose la plus grande vigilance et nous rappelle que **le projet n'a pas été abandonné. Sur le recrutement et la formation des maîtres, le report de la réforme n'est dû qu'à la mobilisation exemplaire des universitaires** : non-remontée des maquettes, blocages, grèves... Le projet initial reste toujours présent, **la FSU en demande l'abandon, il faut continuer à le combattre.**

Face à la répression du mouvement social, le Snes restera vigilant et défendra les collègues, lycéens et militants concernés avec détermination.

### **Préparer la rentrée**

Trois grands dossiers dans l'Éducation : le lycée, la masterisation, l'emploi.

- Sur le lycée, la CA décide d'engager la réflexion et la discussion avec la profession sur la réforme que nous voulons. **Le Snes ne signera aucun protocole sur ce sujet, il n'entrera en négociation que sur des bases transparentes, définies par le CN du Snes des 23 et 24 juin, et refusera de discuter dans un cadre imposé par le ministère.**

suite p.11 --->

## Motion Action présentée par l'École Émancipée (suite)

- Sur la masterisation, la **CA réitère l'exigence d'abandon du projet actuel** ; elle rappelle que **sur ce dossier essentiel, qui conditionne l'avenir de la profession, il faut parler d'une seule voix fédérale**, et qu'il n'est pas concevable de laisser s'opérer un décrochage entre le premier et le second degré, ce qui serait une régression grave. Le Snes rencontrera, dès la rentrée, tous les syndicats de la FSU pour établir un plan d'action commun sur ce dossier.
- Au budget 2010, l'Éducation rendra encore une fois des milliers de postes (environ 17000). Dès la rentrée 2009, les conséquences des saignées budgétaires successives se feront sentir par une dégradation accentuée des conditions de travail : multiplication de postes à cheval, TZR maltraités, explosion de la précarité, augmentation des heures supplémentaires... **La CA appelle les collègues à refuser les HS, à résister aux pressions**, à mener des combats collectifs pour exiger la création de postes, ou tout au moins de blocs horaires partout où c'est possible. Plus globalement, la CA estime que la situation dans l'Éducation nécessite **une première action d'ampleur très rapidement après la rentrée** : elle propose **une grève avec manifestation nationale dès la mi-septembre**. La CA portera cette action à la FSU qui la proposera à tous les partenaires dans le but d'en faire une action unitaire.
- Au-delà, il faut poursuivre la construction de mouvements les plus larges possibles, regroupant des salariés du public et du privé, qui imposent une autre conception de la société ; pour cela, **il faut monter d'un cran et engager résolument le bras de fer avec ce gouvernement. Les grèves de 24 heures tous les deux mois ne sont pas la bonne réponse, il faut enclencher un processus de mobilisation pour aboutir, comme en Guadeloupe, à la grève générale. Si elle ne se décrète pas, elle se construit : la CA affirme donc aujourd'hui que c'est ce rapport de forces qu'il nous faut atteindre, seul à même de l'emporter contre ce gouvernement. Il nécessite une large auto-organisation à la base. Le Snes appelle à tenir dès la prérentrée des réunions syndicales pour préparer la mobilisation et mettre en discussion les modalités de sa reconduction.**

*Votes : 1 pour, 33 contre, 2 abstentions, 0 refus de vote - Texte rejeté -*

## Motion présentée par l'École Émancipée

### CTPM : Le SNES a fait une lourde erreur

Les décrets sur la mise en place du recrutement des enseignants au master sont passés au Comité Technique Paritaire Ministériel. Le SNES s'est abstenu permettant à Darcos d'ironiser « *À ma grande surprise le CTPM du 28 mai a adopté ces projets de décrets. La FSU s'est abstenue, ce qui revient à ne pas voter contre* ».

Dans son 4-pages le SNES estime avoir battu le gouvernement sur la question du mouvement national, de la titularisation des agrégés, et, par conséquent, avoir gagné sur son mandat d'élévation du niveau de recrutement et, donc, de la « revalo » (*laquelle ?...*).

**Le Snes et la FSU disent pourtant depuis le début que le projet Darcos entraîne des dommages irréversibles pour l'avenir de la profession** : création d'un vivier de précaires, disparition de la formation et de l'année de stage, difficulté pour les étudiants des milieux populaires d'atteindre un Bac + 5...

#### **Respecter les mandats, c'est les respecter tous.**

Le texte du congrès de Perpignan demande, outre l'élévation du niveau de recrutement, l'abandon de la réforme Darcos-Pécresse. **Alors, pourquoi le Snes n'a-t-il pas voté contre les décrets**, alors que le Snuipp l'a fait pour le 1<sup>er</sup> degré ? Le Snes a refusé depuis le début de mener la bataille contre cette réforme, en faisant le pari que la masterisation entraînerait la revalorisation de la profession. Il dit aujourd'hui qu'il se bat pour les prérecrutements et le maintien de l'année de stage, mais comment se bat-il ? En s'abstenant ?

Alors que dans le Supérieur, enseignants et étudiants sont mobilisés contre cette réforme depuis des semaines, le Snes n'a jamais soutenu ce mouvement, pire aujourd'hui, il l'achève... **Au CTPM, le Snes a montré qu'il voulait discuter seul avec Darcos-Pécresse-Sarkozy, ce n'est pas le bon choix, même dans l'intérêt des enseignants du Second degré !**

À la CA académique de Grenoble, nous pensons, comme beaucoup dans la FSU, que les attaques sont globales et qu'elles nécessitent donc une réponse cohérente et offensive de tous les syndicats de la Fédération.

Parce que la réponse fédérale de rejet de la réforme est la seule pertinente aujourd'hui et que nous avons besoin d'une FSU unie et combative, la CA académique de Grenoble condamne l'attitude du Snes sur le dossier de la masterisation.

*Votes : 1 pour, 30 contre, 4 abstentions, 0 refus de vote - Texte rejeté -*

## *La retraite à 67 ans ?*

**Fort de 28 %** des suffrages exprimés aux élections européennes, présentés par les médias comme une grande victoire pour lui, Sarkozy nous annonce une nouvelle étape dans sa politique fondamentalement néfaste pour les salariés : le recul de l'âge légal de départ à la retraite, une mesure qualifiée de nécessité objective, en somme, apolitique. Il s'appuie, pour justifier cette hypothèse, sur le déficit de la Sécurité sociale qui devrait atteindre 20,1 milliards d'euros - dont 7,7 milliards pour la branche vieillesse - d'ici la fin de l'année. Or, c'est justement la politique qu'il conduit avec son gouvernement qui a contribué à la crise financière mondiale, à l'effondrement de l'économie avec son cortège de licenciements et de fermetures d'entreprises, avec ses 2000 chômeurs de plus par jour et le recul de 2,2% de la masse salariale en France au 1<sup>er</sup> trimestre 2009, du jamais vu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le chômage, total ou partiel, le bas niveau des salaires et les exonérations de cotisations constituent la principale cause de la chute des recettes de la Sécurité sociale.

## *Au service du MEDEF*

**En réalité**, le gouvernement reprend à son compte une revendication du MEDEF de relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, jusqu'à 67 ans dit le ministre Hortefeux, à 63 ans et demi dès 2012 précise Laurence Parisot. Et la présidente du MEDEF d'ajouter qu'il faut « *aller un peu plus loin dans les mécanismes d'épargne-retraite qui existent aujourd'hui* ». Tout est dit.

## *Diminuer encore les pensions*

**Car il est vrai** que les gens vivent plus longtemps, que pour cette seule raison le nombre de retraités et le temps de la retraite augmentent et qu'il faudrait donc consacrer au financement des pensions une plus grande part des richesses créées par les salariés, comme cela s'est fait dans le passé. Rappelons que la part du PIB consacrée aux retraites est passée de 4% à 12% entre 1945 et 2000. Mais à partir du moment où l'on décide que l'histoire s'arrête et que ce pourcentage doit être figé (*dogme qui fonde les « réformes » depuis 1993*), la seule manière d'entrer dans le carcan est de diminuer les pensions individuelles.

Pour cela il y a déjà une panoplie de moyens qui ont été déployés : augmentation de la durée de cotisation et du nombre d'années de salaire de référence, indexation sur les prix, suppression de droits familiaux et conjugaux, mise en place d'une décote... Alors que, pour cause de chômage massif, seulement un tiers des salariés est encore en activité au moment de la liquidation de la retraite, le relèvement de l'âge de départ ne serait qu'un outil de plus dans la panoplie qui, allié à l'augmentation de la durée de cotisation, pourrait rendre la décote plus « efficace ».

## *L'arbre et la forêt*

**Mais l'arbre** de l'âge de départ ne doit pas cacher la forêt, regardons aussi derrière : le gouvernement a aussi d'autres projets dans ses cartons, projets dont les contours se dessinent par touches successives.

Ce qui reste des droits familiaux et conjugaux est en permanence menacé de suppression : bonifications et majorations pour enfants, possibilité de départ anticipé pour les parents de trois enfants, pension de réversion... Les femmes sont toujours particulièrement visées ; d'ailleurs, ne vivent-elles pas plus longtemps que les hommes ?

Et tout se met en place pour faire disparaître totalement le régime des pensions de la Fonction publique dans le cadre d'une transformation totale de tous nos systèmes de retraites par annuités en un système de retraites par points. Derrière ce jargon technique, cela signifie que l'on supprimerait définitivement un système à prestations définies où le futur retraité sait quel sera le montant de sa retraite, calculée en pourcentage de son (ses) salaire(s) d'actif, pour le remplacer par un système à cotisations définies où le futur retraité sait ce qu'il verse comme cotisations, éventuellement ce qu'il cumule comme points de retraite, mais ignore ce que sera la valeur du point au moment où il liquidera sa pension, valeur du point qui dépendra par exemple de l'âge de départ, de l'espérance de vie, de l'enveloppe financière consacrée aux pensions...

Un tel système serait plus lisible et plus transparent affirmant cyniquement ses promoteurs français qui vont d'Alain Madelin à Thomas Piketty.

Ce qui est certain, c'est qu'il a au moins deux avantages pour ses partisans :

- L'enveloppe globale consacrée aux pensions peut être fixée à l'avance et la valeur du point en découlera. Plus de déficit !
- Ce système individualise au maximum la question des retraites et peut permettre d'aller encore plus loin dans la destruction des solidarités.

## *Mobilisons-nous*

**Bien qu'assez long**, ce tour d'horizon est loin d'être exhaustif. Il a pour but de faire prendre conscience de la gravité des projets gouvernementaux (*pas seulement gouvernementaux*) et de la nécessité de relancer les mobilisations sur le terrain des retraites, à tous les niveaux. N'oublions pas que derrière l'argument démagogique de la « *charge des retraites pour les jeunes générations* », ce sont justement ces générations qui sont visées et qui vont se retrouver avec des pensions réduites à la portion congrue.

suite p. 13 --->

## Salaires

**D'autant que** si les salariés, les fonctionnaires en particulier, ne réagissent pas vigoureusement, le pouvoir d'achat de leur salaire va continuer de s'effondrer et c'est bien encore en pourcentage de ce salaire qu'est calculée leur pension qui se trouve ainsi amputée dès le départ. Comme nous l'avons déjà dit ici, nos gouvernements inventent année après année toutes sortes de méthodes de « mesure » du pouvoir d'achat qui servent à concéder aux fonctionnaires des augmentations du point d'indice, élément de base des traitements, inférieures à l'augmentation des prix. Pour avoir une idée globale de la situation, remarquons simplement que si le SMIC augmente comme annoncé, sans coup de pouce, de 1,45% au 1<sup>er</sup> juillet 2009, alors, de nouveau, le minimum de traitement dans la Fonction publique, correspondant à l'indice 290, lui sera inférieur et devrait être relevé de 2 points pour le rejoindre.

Rappelons qu'à l'origine, le minimum de traitement dans la Fonction publique devait correspondre à l'indice 100 et être au moins égal à 120% du salaire minimum dans le privé. Que de chemin parcouru, à reculons ! Encore un effort, et les professeurs certifiés débutants (*indice 350*) commenceront au-dessous du SMIC.

Rappelons également que le salaire, dont fait partie la protection sociale, est l'expression d'un rapport de force entre salariés et employeurs et que, de ce point de vue, la rémunération est toujours la « juste » rémunération puisqu'elle correspond exactement à l'état du rapport de force. Il faut donc modifier ce rapport de force en faveur des salariés si l'on veut améliorer les salaires.

**Cela passe obligatoirement par l'action collective, puissante et résolue. Il n'y a pas de réponse individuelle.**

- Jean - Claude LAMARCHE -

# Bureau académique 2009–2011

### La proposition de bureau académique (hors S2, membres de droit)

Le fonctionnement en plusieurs secteurs clairement identifiés qui était le nôtre depuis quelques mandats avait sa raison d'être, mais il a également montré ses limites. Tout en conservant un certain partage des responsabilités, nous souhaitons un fonctionnement plus collectif et moins cloisonné comme nous avons déjà commencé à le mettre en œuvre.

Si des dominantes sont conservées au niveau du Secrétariat général, tous les militants du Bureau (*sauf le Trésorier*) sont des représentants des personnels élus dans leur catégorie et participent aux questions d'emplois et de CAP ou CCP. Dans le même temps, ils interviennent également sur les questions de métiers, contenus, formations initiales et continue, formation syndicale, vie des instances internes et fédérales, suivi des S1. Cela suppose que le calendrier syndical et ses échéances soient collectivement débattus et pris en charge.

### Secrétariat général :

**Jacques AGNÈS, Secrétaire général :** Vie et organisation de la Section académique - Syndicalisation - Suivi des S2 et S1 - Instances SNES et FSU - Relations intersyndicales - CAPA des Certifiés - Procédures disciplinaires.

**Marc GAIGÉ, Trésorier académique :** Trésorerie - Comptabilité - Syndicalisation - Gestion du personnel - Gestion et maintenance du patrimoine syndical.

**Corinne BAFFERT, Secrétaire générale adjointe :** Métiers - Contenus - Réformes - Groupe Lycée S4 - Remplacements - Examens - Animation Secrétariats et Bureaux académiques - Stages de formation syndicale liés aux Métiers et Disciplines - Suivi des S1, CFR - CAPA des Certifiés.

**Bernard OGIER-COLLIN, Secrétaire général adjoint :** Emploi - Relations DIPER E - Répartition des dossiers individuels et préparation CAP CCP (*calendrier, présence des élus*) - Stages de formation liés à l'emploi - CAPA des CPE (+ CAPN des CPE).

**Jean-Pierre VARNET, Secrétaire général adjoint :** Publications - Communication interne et externe - Site - Listes de diffusions - Applications spécifiques SNES - Documents préparatoires CAP CCP électroniques - CAPA des Certifiés.

### Secrétariat académique :

**Aurélien BOREL :** Permanences AED, MI-SE, Vie scolaire - CCP des AED.

**Cyril BOREL :** Emploi - Remplacement - Contenus - Métier - Suivi de S1 - CAPA des Certifiés.

**Céline BONNEFOY :** Emploi - Précaires - Contenus - Métier - Suivi de S1 - CAPA des Certifiés.

**Claudette COMBE :** Permanences PEGC - Site académique - Applications spécifiques - Suivi de S1 - CAPA des PEGC.

**Anne DORTEL :** Emploi - formation - Contenus - Métier - Suivi de S1 - CAPA des Certifiés

**Gabriel ÉMERY :** Emploi - Précaires - Contenus - Métier - Suivi de S1 - CAPA des Certifiés

**Joëlle GUILLAUME :** Emploi - Statuts et métiers de l'Orientation - Permanences et CAP COPsy

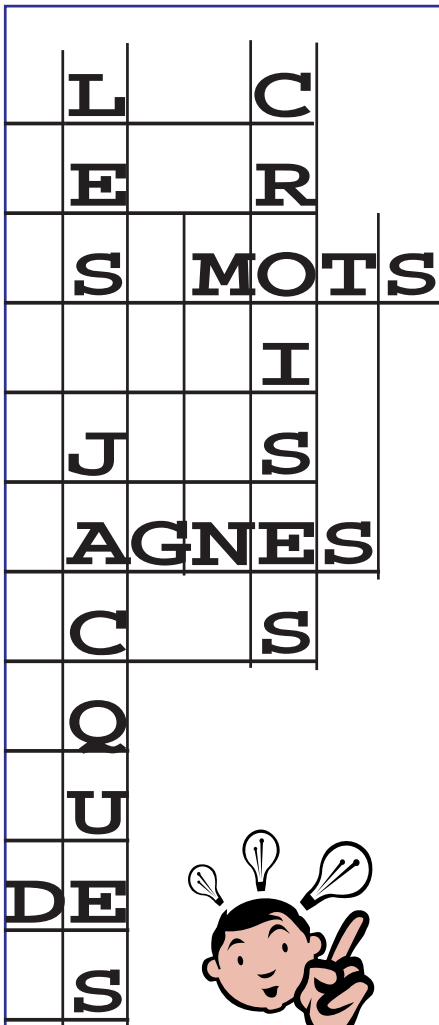
**Jean-Claude LAMARCHE :** Responsable académique des Retraités

**François LECOINTE :** Emploi - Formation - Contenus - Métier - Collèges (*Groupe Collège S4*) - Remplacements - Suivi de S1 - CAPA des Certifiés.

**Vincent LOMBARD :** Recrutement - Situation et emploi des précaires - CCP des Non-titulaires (*Secrétaire national des Non-titulaires*).

**Patricia NICOLET :** Permanences et CAPA des agrégés.

**Nicolas RIPERT :** Permanences et CAPA des agrégés.



### Horizontalement.

**I.** Un des fondements de la démocratie - **II.** Participe humain, à proprement parler. Communiste primitif. Dans le vent - **III.** Fleuve côtier. Sans effets au soleil - **IV.** Omis. Prend en main. Venu au monde - **V.** Transcendant. Préférées d'Esau. Relie. Diminutif impérial - **VI.** Juliette recouvrera-t-elle les siens ? Œuf bavarois. Possessif - **VII.** Sert en principe à la survie, mais pas toujours. On y entre plus facilement qu'au Panthéon - **VIII.** Retirer. Pour faire repartir du bon pied - **IX.** Trompe. Point particulier d'un ensemble - **X.** Quatre des Quatre-Cantons. Période. Timonier. Réfléchi quand ce n'est pas un sigle - **XI.** Semblables. Enduit - **XII.** Belge. Cœur de cousine. Vieille vache. On y confit - **XIII.** Pratiquer l'omerta. Venue des Somalies. Un prénom de chanteur qui suggère des hauts et des bas - **XIV.** Lancée. Parfois peu laïque, nous la revendiquons pourtant pour nous comme pour nos élèves - **XV.** Auteur de bien des mystères. Prompte à voler dans les plumes.

### Verticalement.

**1.** Se perdent parfois en conjectures sur la conjoncture - **2.** Donnais un coup de main. Unité chinoise. Édité - **3.** Résidence Louis-philipparde. Ne peut compter que sur sa force de travail et sur la lutte aux côtés de ses semblables - **4.** Essentielle dans l'Éducation et les Humanités. Charentaise - **5.** Secs. Mais pas forcément approuvée - **6.** Comme certains cabinets. Possédé - **7.** De Queiros ? Possessif. Se tend ou se prête - **8.** Tresse. On les vide pour dépouiller. A la fin du cahier - **9.** Parfois arc-en-ciel. Service public. Algue - **10.** Surface. Très ancien, sinon de toute éternité - **11.** Filtres. Lac. Accompagne la douleur. Classe - **12.** Pilier. On peut en préférer le confit au pas - **13.** Avilit. Sa cuirasse est curieusement peu décorée - **14.** Leur folie inspira Chabrol. Labiées. Épinglettes - **15.** Ceux du Second degré sont dans notre champ.

### Sommaire

Page 1 : Édito.  
 Pages 2-3 : Les 20 ans de la HC.  
 Page 4 : Des reculs à imposer.  
 Pages 4-5 : Osons lutter, osons vaincre.  
 Page 5 : Tribune libre U&A.  
 Page 6 : Tribune libre PRSI.  
 Pages 7-8-9 : Texte U&A à la CA.  
 Page 9 : Motion PRSI à la CA.  
 Pages 10-11 : Motions EE à la CA.  
 Pages 12-13 : Salaires - Retraites.  
 Page 13 : Le Bureau académique.  
 Page 14 : Les mots croisés de l'été

### SECTION ACADÉMIQUE DU SNES - FSU

16 av. du 8 Mai 1945  
 BP 137 - 38403 -  
 Saint Martin d'Hères - Cedex  
 e-mail : s3gre@snes.edu  
 Tél : 04 76 62 83 30  
 Fax 04 76 62 29 64  
 Site académique :  
<http://www.grenoble.snes.edu>

